

I

UNE TECHNIQUE DU TRAVAIL INTELLECTUEL

DE tout temps la latinité et son héritage ont donné au mot *document* le sens d'enseignement ou de preuve. Le dictionnaire de RICHELIER, comme celui de LITTRÉ, en apportent deux témoignages français. Une bibliographe contemporaine soucieuse de clarté a lancé cette brève définition : « Un document est une preuve à l'appui d'un fait ».

Si l'on se réfère aux définitions « officielles » de l'Union Française des Organismes de Documentation, on constate que le document est présenté ainsi : « toute base de connaissance fixée matériellement et susceptible d'être utilisée pour consultation, étude ou preuve ».

Cette définition a été parfois mise en échec par des linguistes ou par des philosophes, épris comme il se doit de minutie et de logique. Grâce à leur analyse du contenu de la notion, on a pu proposer ici une définition, la plus approchée qui soit à l'heure actuelle, mais aussi la plus abstraite, et partant la moins accessible : « tout indice concret ou symbolique, conservé ou enregistré, aux fins de représenter, de reconstituer ou de prouver un phénomène ou physique ou intellectuel ».

Une étoile est-elle un document? Un galet roulé par un torrent est-il un document? Un animal vivant est-il un document? Non. Mais sont des documents les photographies et les catalogues d'étoiles, les pierres d'un musée de minéralogie, les animaux catalogués et exposés dans un Zoo.

A notre époque de transmissions multipliées et accélérées, le moindre évènement, ou scientifique ou politique, lorsqu'il a été porté à la connaissance du public, s'alourdit aussitôt d'une « vèture de documents » (Raymond BAYER). Admirons la fertilité documentaire d'un simple fait de départ : par exemple, une antilope d'une espèce nouvelle a été rencontrée en Afrique par un explorateur qui a réussi à en capturer un individu qu'il ramène en Europe pour notre Jardin des Plantes. Une information de presse fait connaître l'évènement par des communiqués de journaux, de radio, par les actualités cinématographiques. La découverte fait l'objet d'une communication à l'Académie des Sciences. Un professeur du Muséum en fait état dans son enseignement. L'animal vivant est mis en cage et catalogué (jardin zoologique). Une fois mort, il sera empaillé et conservé (au Muséum). Il est prêté à une Exposition. Il passe en sonorisé au cinéma. Son cri est enregistré sur disque. La première monographie sert à établir partie d'un traité avec planches, puis une encyclopédie spéciale (zoologique), puis une encyclopédie générale. Les ouvrages sont catalogués dans une bibliothèque, après

avoir été annoncés en librairie (catalogues d'éditeurs et Bibliographie de la France). Les documents sont recopiés (dessins, aquarelles, tableaux, statuettes, photos, films, microfilms), puis sélectionnés, analysés, décrits, traduits (productions documentaires). Les documents se rapportant à cet événement sont l'objet d'un classement scientifique (faune) et d'un classement idéologique (classification). Leur conservation enfin et leur utilisation sont déterminées par des techniques générales et par des méthodes valables pour l'ensemble des documents, méthodes étudiées en associations nationales et en Congrès internationaux.

L'antilope cataloguée est un document initial et les autres documents sont des documents seconds ou dérivés.

L'invention de GUTENBERG a suscité une production typographique si volumineuse et si intense, surtout dans les cent dernières années, que le problème de l'utilisation des documents graphiques et de leur conservation s'est posé avec acuité. L'abondance des documents écrits a rendu nécessaire dès le XVII^e siècle une méthode scientifique de prospection et de classement des livres et des manuscrits, la *bibliographie*, que Louise-Noëlle MALCLÈS définit ainsi : « La bibliographie est la connaissance de tous les textes publiés ou multigraphiés. Elle se fonde sur la recherche, l'identification, la description et le classement des documents, en vue d'organiser des services ou de construire des instruments destinés à faciliter le travail intellectuel. Une technique particulière permet de franchir ces différentes étapes... les quatre opérations successives constituent la technique, ou science Bibliographique, elles aboutissent aux répertoires dénommés eux-mêmes bibliographies... Il paraît donc indispensable de séparer les deux aspects du mot et de distinguer une bibliographie théorique qui établit des règles de recherche et de classement; et une bibliographie pratique qui applique ces règles à la fabrication des appareils de recherche que sont les bibliographies ».

Les réservoirs centraux que constituent les grandes bibliothèques nationales (Paris, 7 millions d'imprimés, Washington 8.700.000) n'ont pu dominer, nous dirions volontiers dompter, leurs richesses et les mettre à la disposition d'un public de plus en plus étendu que grâce à des instruments permettant d'accéder aux documents qui y sont accumulés. Les *catalogues* courants, les catalogues rétrospectifs, les catalogues collectifs constituent l'outillage documentaire obligatoire et les intermédiaires pratiques entre les documents graphiques et leurs utilisateurs. Ces catalogues de documents sont eux-mêmes des documents du deuxième degré.

Avec la spécialisation des études et la multiplication des activités de toute espèce que nous voyons proliférer dans notre société, les relations et les points de vue ont pris plus de mobilité et plus de variété (BLISS). « La connaissance et l'étude, la science et la pratique, n'ont pu se passer d'une prospection efficace des documents et d'une organisation rigoureuse du travail documentaire ».

De ce besoin sont issus les *centres et les services de documentation*, qui sont les formes les plus dynamiques des organismes de documentation. Des répertoires d'organismes de documentation ont vu le jour dans plus d'un pays. (France 1935, 1942, 1948, 1951 ; Grande-Bretagne 1928; Pays-Bas 1937; Belgique 1947; Suisse 1946; Grande-Bretagne 1928; Pays-Bas 1937; Belgique 1947; Suisse 1946).

Une nouvelle profession est née, — celle de *documentaliste* — qui correspond aux fonctions de celui qui documente autrui. Le documentaliste fait métier de documentation. Il doit en posséder les techniques, les méthodes, l'outillage. Il lui est possible maintenant de devenir un technicien patenté : un diplôme d'Etat existe en France depuis la création de l'Institut National des Techniques de la Documentation rattaché au Conservatoire National des Arts et Métiers (Arrêté du 1^{er} décembre 1950).

La théorie de la documentation s'est édifiée peu à peu depuis la grande période de l'inflation typographique qui commence vers le troisième quart du XIX^e siècle, et qui correspond à l'essor des sciences historiques comme progrès de la technique. Orléan en a été le mage, le conducteur international, avec son Institut de Bibliographie à Bruxelles, sa classification décimale universelle, son Conseil des Unions Scientifiques, son Mundaneum. D'autres, moins ambitieux que lui, ou plus prudents, ont creusé les sillons d'une culture qui ne sut pas, dans l'entourage d'Orléan, descendre de la nue. La *documentologie* n'a rien perdu à s'alléger d'un Répertoire Bibliographique Universel que l'univers entier a traité de chimère, et qui n'offrait pas un intérêt comparable au plus localisé des catalogues collectifs.

Tandis que le livre, issu à l'origine du feuillet, tend actuellement à éclater en ses éléments constitutifs par besoin de mobilité, d'autres formes documentaires surgissent des inventions modernes et enrichissent l'outillage humain grâce aux documentographies. On ne se contente plus du livre, du fragment d'imprimé, de l'article de revue, de la coupure de presse, de la copie d'archive, on transfère un ouvrage entier, avec ses illustrations sur des microfilms, sur des microfiches, sur des « microcards ». Un épais dossier se glisse, microfilmé, dans une poche de veston. Une bibliothèque entière est renfermée dans un sac à main. La quête scientifique s'étend aux unités documentaires de toute espèce, documents iconographiques, métalliques, monumentaux, mégalithiques, photographiques, radiotélévisés. La sélection des documents s'annexe les techniques d'avant-garde. Les professions « pré-documentalistes » se mettent elles-mêmes au pas de cette course aux documents. Les jeunes générations d'archivistes et de muséographes déchiffrent les anciens textes au « lecteur » de microfilm et réalisent des photos-fiches où l'image de la pièce de musée voisine avec sa description scientifique, comme au Centre de Documentation Egyptologique et au Musée Carnavalet. Les bibliothèques les plus vénérables s'annexent des offices de documentation et des laboratoires de photographie, telle la Bibliothèque Nationale de Paris qui démontre son efficacité en

matière de microfilm, et de photographie en couleurs. D'énormes collections de films et de photos se constituent à Washington auprès de la Bibliothèque du Congrès et des Archives d'Etat.

L'unité documentaire tend à se rapprocher de l'idée élémentaire, de l'unité de pensée, au fur et à mesure que les formes de documents se multiplient, que la masse documentaire s'accroît, et que la technique du métier de documentaliste se perfectionne.

La documentation pour soi ou pour les autres est apparue aux yeux de bien des gens comme « *une technique culturelle* » d'un type nouveau.

Cette technique a prospéré tout d'abord dans le milieu de la recherche scientifique proprement dite, celle des sciences et de leurs applications. Les sciences de l'homme l'ont adoptée plus tardivement. On en comprendra aisément les raisons. En effet, dans les domaines de la science et de la technique, la documentation se renouvelle presque entièrement, dans un laps de temps peu étendu; telle invention, telle découverte sont devenues des faits dépassés, et par là, trop connus pour faire l'objet de nouvelles études. Par contre, dans les domaines des sciences humaines, la documentation procède par accumulation : la littérature, l'histoire, la philosophie, le droit, l'économie, l'histoire des sciences elle-même, sont tributaires du passé. L'érudition est conservatrice. La science est révolutionnaire. *L'évolution des connaissances humaines* est un compromis permanent entre deux attitudes de l'esprit. L'invention et l'explication, la réflexion et l'hypothèse se partagent le champ de la pensée. La documentation est leur servante, ou allègre comme laitière, ou somptueusement vêtue, selon les vœux de ses maîtres les savants.

L'évolution du travail intellectuel se manifeste sur la table de l'homme de cabinet. Les conditions et l'outillage du travail mental sont aujourd'hui très différents de ce qu'ils étaient autrefois. MONTAIGNE se retirait dans sa tour ronde, BOSSUET au fond du jardin de l'évêché, DESCARTES en son logis secret. EDISON s'enfermait à clé. SPINOZA n'avait que soixante livres. On publiait soixante-dix ouvrages par an dans la France de Louis XIV. Il en sort actuellement une moyenne de 12.000, sans parler des réimpressions. En 1947, cinq cents millions de volumes ont été édités aux Etats-Unis, dont 40% de caractère scolaire. 7 millions de documents divers entrent chaque année à la Bibliothèque du Congrès de Washington. Les centres de documentation importants reçoivent et dépouillent régulièrement de 100 à 2 000 revues. Les références du Bulletin de Documentation Bibliographique, bibliographie française courante de bibliographies, sont au nombre d'environ 2.000 à 2.500 par an.

800.000 articles de périodiques avaient paru avant la dernière guerre mondiale. Le Département des Périodiques traite par an plus d'un million de fascicules français et étrangers, dont des duplicata du dépôt légal français.

apparue comme l'un des moyens les plus rapides et les plus sûrs d'annonce et de communication de la pensée. C'est le rôle des bibliothèques spécialisées, des centres de documentation, des revues techniques d'apporter au spécialiste, sur sa table de travail un résumé analytique et parfois critique des nouveautés qui l'intéressent, et qui lui permettent de repérer les sources qu'il pourra s'il le désire exploiter par voie de lecture directe ou de reproduction photographique. La mécanographie répond aux exigences d'une recherche portant sur des masses de documents à indices statistiques faciles à codifier.

A la pointe de la recherche scientifique et technique, la documentation moderne est devenue l'un des facteurs les plus efficaces de la *productivité* dans tous les milieux. Il suffira d'en prendre deux exemples : celui du C.N.R.S. et celui de NEYREPIC. Le Centre National de la Recherche Scientifique avec ses équipes d'extracteurs et de traducteurs spécialisés, avec ses collections de revues et son service de microfilm, s'est installé dans l'esprit de nos savants comme une institution dont on ne saurait plus se passer. Les Établissements NEYRET-PICTET, avec leur service de documentation très solidement articulé aux activités des laboratoires, des ateliers, et des bureaux d'étude de l'entreprise, ont fait faire un progrès immense aux applications de l'hydraulique dans le monde entier.

Des guides d'orientation ont fait connaître les possibilités qu'offrent les services conservateurs et distributeurs de documentation ou d'information. Ils ont été établis nationalement pour l'ensemble des intérêts scientifiques et des activités, ou pour un groupe plus ou moins étendu du pays. Des Manuels de la Recherche Documentaire ont été établis en France pour diriger le chercheur sur les meilleurs ouvrages, sur l'article de périodique, sur les centres et les associations, les bibliothèques et les musées, les éditeurs spécialisés.

La recherche scientifique a pris conscience d'elle-même dans presque tous les milieux. Pour mieux sortir du « chaos » et de l'embouteillage documentaires, on a organisé les travaux collectifs de recherche et de documentation. Le documentaliste est devenu un « homme de l'équipe » (VERNE). Il a joué son rôle dans la solution du problème qui consiste à « lâcher la bride » à la « faculté investigatrice personnelle et subconsciente de chacun, tout en plaçant à la disposition de tous la documentation intéressant un groupe de travailleurs » (WIGNER). Le travail personnel a été libéré par le documentaliste de servitudes pesantes, le documentaliste devant en tout état de cause connaître la spécialité qu'il seconde professionnellement, et recueillir la bibliographie, ou mieux la documentographie accumulée par les chercheurs eux-mêmes. Des fiches de compétences, d'intérêts et de lacunes des chercheurs seraient du plus grand intérêt (documentation sur les personnes et les possibilités de la recherche collective).

<u>Dépôt Légal Français</u>	<u>1939</u>	<u>1948</u>	<u>1950</u>
Ouvrages autochtones	9 908	14 143	9 943
Traductions	851	1 088	1 009
Publications de langue non française	1 767	789	797
	<u>12 526</u>	<u>16 020</u>	<u>11 849</u>

BRADFORD a révélé que les analyses d'articles scientifiques se trouvaient refaites dans plusieurs périodiques, le plus souvent deux et trois fois, tandis qu'elles manquaient dans l'importante proportion de la moitié. Le même BRADFORD a eu le mérite de préciser le pourcentage (33%) de articles intéressant un sujet particulier que l'on pouvait trouver en dehors des revues de la spécialité, grâce à des sondages statistiques, qui lui ont permis de formuler ce que l'on a appelé la « loi de Bradford ». En outre, une étude détaillée du travail des revues d'analyses l'a amené à conclure qu'en principe les deux tiers des collections des organismes de documentation spécialisée ne se rapportaient pas directement à l'objet même de l'organisme, et que néanmoins toute la documentation intéressant la spécialité ne se trouvait nulle part.

La documentation cumulative à la disposition des sciences humaines écrase par l'importance et par le nombre les chiffres, pourtant impressionnants, de la production scientifique proprement dite. Il semble qu'un fil d'Ariane soit encore plus nécessaire à l'humaniste qu'au savant. Les immenses bibliothèques dont s'entoure l'érudit et celles qu'il consulte hors de sa demeure sont pour lui un champ de prospection partiellement inexploité. Il n'y a pas de systématisation possible dans l'utilisation des témoins du passé. L'investigation est ici plus libre d'allure que dans les domaines scientifiques. « La marge d'option personnelle » y est plus large (PAGÈS).

Toutefois, les outils du travail intellectuel ont profondément transformé le comportement de l'homme d'étude, quelle que soit sa spécialité. Les facteurs espace et temps interviennent beaucoup plus que par le passé. L'agenda-horaire, le téléphone, l'appareil de lecture de microfilm, la machine à écrire, le dictaphone, le télescript donnent à l'effort intellectuel un *rythme différent*.

« Au commencement de la connaissance, il y a l'examen des faits », disait BACON. CARNEGIE conseillait de ne rien entreprendre « avant d'avoir examiné à fond tous les travaux » qui avaient pu être déjà faits sur le sujet en question. Le problème serait plutôt de sélectionner les meilleurs travaux. C'est là qu'une compétence s'impose. C'est là qu'une méthode rigoureuse vient au secours du chercheur. « L'ordre est ce qu'il y a de plus rare dans les opérations de l'esprit » disait FÉNELON. Ordre, signalisation, sélection, trois démarches essentielles aux occupations intellectuelles.

Dans la tâche de la « collectivisation » des connaissances, qui est bien de notre temps, l'analyse documentaire ou « abstract » est

La documentation, lorsqu'elle est intimement liée à la vie d'une équipe de travailleurs, ou scientifiques, ou érudits, — ou lorsqu'elle participe à une activité industrielle, commerciale, administrative, enseignante, etc..., peut dans certains cas aboutir à une *création* véritable, par juxtaposition, sélection et comparaison de documents et production de documents auxiliaires. Le contenu de la documentation est alors interdocumentaire.

Il est d'autres problèmes de la documentation que les savants ont soulignés avec une certaine véhémence dans les derniers temps. Celui de la rapidité du service et celui de l'intégralité de l'information documentaires. Le Professeur américain BURCHARD tout en reconnaissant le dynamisme et l'efficiencia des bibliothécaires de son pays, estime que la science trouve son Waterloo dans les bibliothèques. Le prêt inter-bibliothèques, dit-il, est un processus à retardement. Le catalogue collectif entraîne de longs délais. Si l'on est mieux placé depuis quelques années pour obtenir rapidement une photo, un microfilm, le *facteur temps* n'en reste pas moins redoutable pour le savant pressé. Le caractère éphémère de l'information scientifique impose au travailleur de ce domaine un comportement intellectuel et des outillages adéquats. Le savant se renseigne encore comme jadis par ses relations personnelles, par ses lectures et la bibliographie qu'il y trouve, mais de plus en plus maintenant par les abstracts et comptes-rendus. Le microfilm apporte au chercheur scientifique dans son laboratoire, sur sa table à écrire, le document lui-même, sous un petit volume et in-extenso.

Le savant est-il bien assuré de pouvoir repérer l'*intégralité* de la documentation qui l'intéresse? Les centres et les offices lisent pour lui. Le travail documentaire s'est organisé collectivement. Toutefois, il demeure qu'une part importante de la documentation scientifique reste secrète dans certains domaines tout au moins. Jean THIBAUD a traduit dernièrement l'inquiétude des savants devant le fait que « la science » apparaît maintenant « comme la plus essentielle des activités guerrières du temps de paix ». Le grand EINSTEIN a poussé un cri d'alarme : « le domaine de l'information rétrécit sans cesse sous la pression des nécessités militaires ». La documentation secrète est une injure faite à la documentation.

Le moment est venu de prouver que l'exercice de la documentation, avec toutes ses possibilités et avec tous ses moyens perfectionnés constitue effectivement une *technique culturelle nouvelle*. La documentation devient de plus en plus technique comme métier spécialisé. M. LE ROLLAND nous a dit ce que la main apporte à la pensée, comment un travail en partie manuel sert la culture, c'est-à-dire enrichit l'homme. Il cite Julian HUXLEY : « Les mains reçoivent une image tactile fouillée de ce qu'elles manient, les yeux une image fouillée de ce qu'ils voient... A la définition plus complète des objets par la pensée conceptuelle a succédé la maîtrise plus complète sur eux par le moyen des outils et des machines ». La main a servi l'esprit; l'outil a développé le cerveau. Le cerveau en retour a guidé la main. Telle est l'omniprésence de l'intelligence. « La

documentation est à la culture ce que la machine est à l'industrie » (PAGÈS).

Il n'est pas excessif de parler d'*humanisme* nouveau à ce propos. Une autre race de chercheurs « is in the making ». Elle est issue de la réconciliation de la machine et de l'esprit. L'homme moderne ne répudie aucune part de son héritage. Appuyé sur les trésors d'expérience que lui a légués le passé, il se tourne résolument vers le monde de demain. Le devenir constant de l'humanité requiert que l'adaptation se fasse par masses et individuellement. La technique est ici le symptôme du besoin social. « Une propriété de la documentation moderne est de coordonner des secteurs » divers « dans une même organisation ».

La documentation apparaît enfin comme le *correctif de la spécialisation* poussée toujours plus avant. Enfermé dans les limites plus ou moins spacieuses de sa spécialité le chercheur a besoin d'être guidé à travers les régions frontalières de son domaine particulier. Orientation sur les marges d'un sujet, prospection des sources d'une recherche, détermination des compétences, sont autant de nécessités de la coordination des activités diverses.

